



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Bilan annuel 2020

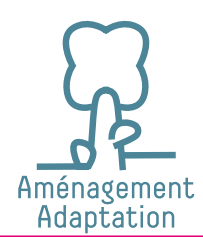
Plan Climat Air Énergie

Métropolitain

**Jouons
collectif
pour
le climat**

ACTIONS PHARES 2020

Lutte alternative contre les moustiques tigres : pose de plus de 100 nichoirs à oiseaux/ chauve-souris, en partenariat avec la LPO, pour favoriser la présence de ces prédateurs insectivores.



Semaine 100% bio dans les cantines scolaires du 12 au 16 octobre 2020 : 2100 repas par jour préparés par la cuisine centrale, à partir de produits exclusivement issus de l'agriculture locale et durable.



Promotion des modes de déplacement actifs auprès des habitants : mise en place d'une piste cyclable temporaire (Tempo vélo) sur l'avenue Gabriel Péri, dans le cadre des mesures sanitaires en partenariat avec la Métropole et la Préfecture.



Promotion du vélo en interne, pour les déplacements domicile-travail des agents : atelier pour les agents «Apprendre à réparer son vélo en autonomie».



ORGANISATION ET MOYENS

Un élu référent.

Un Service Environnement (3,8 ETP).

Une Commission développement durable et urbain, réunion 5 fois par an.

Un Comité de pilotage Aménagement / Environnement, réunion 5 fois par an.

ACTIONS PHARES 2019

Adoption d'une stratégie cadre communale pour préserver la biodiversité : engagement de la ville à concevoir des espaces de nature.



Participation au financement de la campagne Mur|Mur (environ 200 000€/an) : réhabilitation thermique de 1298 logements et 25 maisons individuelles.



Zone à Faibles Émissions pour véhicules utilitaires légers et poids lourds : interdiction des «non classés» et CQA5 entrée en vigueur le 2 mai 2019.



Plan d'actions pour l'intégration de critères environnementaux dans l'achat public : marché 2019 pour des produits d'entretien ecolabellisés et sans perturbateurs.



Réalisation d'un schéma directeur des chaufferies de la ville : priorisation des travaux de renouvellement des équipements et sortie du fioul.



Création d'un parcours de découverte de la biodiversité dans la ville : 6 parcours, 30 points d'étape pour observer la faune, la flore, le milieu.



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS

Par rapport à 2014, les consommations d'énergie du patrimoine sont en évolution de **-8%**.

Les émissions de gaz à effet de serre sont en évolution de **-8%**.

Cela représente une baisse des consommations et émissions de **-30%** par rapport à 2006, année d'engagement dans le Plan Climat.

INFOS COMMUNE

Date d'engagement : 2005

Niveau d'engagement choisi par la commune : parcours 2

Nombre d'agents/salariés : 1300

Nombre d'habitants : 38 830

Élu référent : Christophe Bresson

Contact : Gita Mootoosamy

gita.mootoosamy@saintmartindheres.fr